

ZOOM

Vin du Pays de Herve

Vin du Pays de Herve est une jeune coopérative à finalité sociale créée en septembre 2017. Elle a l'ambition de développer un domaine viticole de 10 hectares au Pays de Herve, afin d'y produire des vins de qualité, dans le respect de son environnement et de ses habitants. La coopérative a planté ses 4 premiers hectares de vigne en mai 2018.

Au commencement ...

Il y a un rêve. Le rêve partagé par une poignée d'entrepreneurs amateurs de vins et de projets à vocation sociale qui s'enthousiasment autour d'un projet commun : celui de faire revivre un vignoble au Pays de Herve .

Tant qu'à produire du vin, faisons en sorte que celui-ci soit de qualité, à l'image de la production agro-alimentaire au Pays de Herve. Et que ce projet s'inscrive dans une vision à long terme, respectueuse de son environnement et ses habitants.

L'ambition ? Créer un domaine viticole de 10 hectares au Pays de Herve. L'objectif ? Produire «de la vigne à la bouteille» un vin labellisé bio dans un chai appelé à faire battre le cœur du projet.



C'est sur cette feuille de route et avec les conseils bienveillants de la coopérative Vin de Liège qu'est née la coopérative Vin du Pays de Herve. C'était en septembre 2017.

En mai 2018, la coopérative avait planté ses 4 premiers hectares de vignes sur Aubel, Clermont-sur-Berwinne et Hombourg.



¹Le Pays de Herve fut une terre viticole, comme le démontre Thomas Lambiet dans le Bulletin 96 de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Plateau de Herve (décembre 2015).

²La valeur d'une part s'élève à 500 euros avec un maximum de 10 parts par coopérateur.



Une coopérative à finalité sociale ...

Portée sur les fonds baptismaux en septembre 2017 et constituée en société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale (SCRLFS), la coopérative Vin du Pays de Herve s'est fixé l'objectif de lever un million d'euros afin d'exploiter 10 hectares de vignes. Au printemps 2018, la coopérative a levé 340.000 euros auprès de plus de 300 coopérateurs via une opération de crowdfunding.

La coopérative souhaite mener le projet «de la vigne à la bouteille» et prévoit de produire dans son propre chai - encore à construire à proximité des vignes en cours de plantation - des vins effervescents et des vins blancs d'abord, avant de s'attaquer à la production de vins rouges. Des vins qui viendront enrichir encore l'offre qualitative des produits agro-alimentaires au Pays de Herve.

Respecter l'environnement et les hommes

La coopérative Vin du Pays de Herve s'inscrit dans une démarche qui se veut respectueuse de son biotope naturel, mais aussi social.

En matière d'exploitation, la coopérative a choisi de recourir aux techniques de production les plus respectueuses de l'environnement et a d'ores et déjà initié les premières démarches pour obtenir le label Bio pour tous les vins qui sortiront de son chai à l'horizon de 2023. Pour minimiser le recours aux intrants, le choix de cépages interspécifiques a été posé en fonction des sols, de la pluviométrie, mais aussi de leur résistance aux maladies.

Quant au choix de la structure même de la coopérative, il s'est porté sur une Coopérative à

finalité sociale. La coopérative entend adopter un mode de gestion transparent et soutenir - voire initier - des projets, des échanges ou des réseaux à vocations sociales, économiques, culturelles, environnementales, d'insertion professionnelle ou d'éducation permanente. La coopérative souhaite devenir un acteur local du développement de l'économie sociale et de la protection de l'environnement.

Premières plantations

Une étape de plus vient d'être franchie début mai 2018 dans le projet de la coopérative «Vin du Pays de Herve». En deux jours, 20 000 pieds ont été plantés sur 4 ha de terrain à Hombourg, Messitert et Thimister! Si la route est encore longue, visiblement elle promet d'être intéressante. Il faudra quelques saisons pour que ces vignes puissent donner leurs premières vendanges. Les premiers cépages plantés sont destinés à produire des vins blancs (Johanniter, Solaris, Sauvignier Gris et Muscaris). Les cépages « rouges » seront étudiés l'année prochaine.

